

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

SEPTEMBRE 1994

SOMMAIRE

Club de l'Âge d'Or	4
Bibliothèque	6
Recette du mois	8
Comité d'embellissement	9
Page du patrimoine	11
Comment allez-vous?	17
Loisir pause-détente	18
Calendrier des activités	19
Affaires municipales	20-29
Petites annonces	31

Ha? → oui
→ non

Bientôt
L'école!



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$100.00
1/4 page	15.00	150.00
1/2 page	30.00	300.00
1 page	50.00	500.00
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	25.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ**
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3
Coût annuel \$24.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTES

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

MESSAGE DE L'ÉCHO...

Nous vous informons que nous avons maintenant une équipe de montage du journal (brocher journal).

Vous désirez donner votre nom pour en faire partie? Téléphonnez à Lorraine au 259-2433, notre responsable de l'équipe de montage.

Également, vous aimeriez écrire une nouvelle, un événement à souligner et démontrer vos talents de journaliste, contactez Raynald au 259-2659.

Vous pouvez aussi déposer vos écrits au bureau municipal, dans la boîte identifiée à l'Écho.

Merci de faire équipe avec nous!

L'ÉCHO - RENOUELEMENT

Chères entreprises et abonnés,

L'automne arrive à grands pas. Eh oui! déjà 1 an.

Il est temps de penser à votre renouvellement de contributions publicitaires annuelles.

Veuillez noter que le journal *L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS* sera publié dorénavant sur onze (11) mois.

Voici donc la nouvelle tarification pour l'année 1994-1995 (oct. 94 à sept. 95 incl.).

Découpez

	COÛT ANNUEL	Choisir la case désirée	1er paiement le 1 OCTOBRE 1994
cartes d'affaires	96.00		NOM: _____ ADRESSE: _____ _____ TÉL.: _____
1/4 page	144.00		
1/2 page	288.00		
1 page	480.00		
abonnement annuel extérieur	24.00		

Faites parvenir votre (vos) remise (s) avec le coupon à:

L'Écho de St-François
C.P. 321
St-François
GOR 3A0

Pour information, contactez Réjean Cloutier au 259-2569

MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.



64, Morigeau
St-François, Qué.
GOR 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.
André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Reprise des activités du club de l'Âge d'Or, le **mercredi 21 septembre**. Le même jour aura lieu l'assemblée générale annuelle au local du club à 13 h 30.

Il y aura rapport financier et élections. Tous les membres sont invités

La direction

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le 16 août 1994

Cette année encore, les pompiers de St-François offrent à la population le service de ramonage des cheminées.

Le coût sera de vingt-cinq dollars (\$25.00) pour une cheminée d'une maison de un étage et trente-cinq dollars (\$35.00) pour une cheminée d'une maison de deux étages. S'il y a deux cheminées sur la même maison, la deuxième sera à moitié prix.

Les ramonages se feront les samedis et les soirs de la semaine, les 20, 27 août et 3, 10 septembre.

Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de mieux planifier le travail.

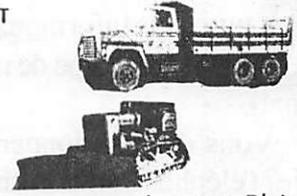
Aucune demande ne sera acceptée après le 10 septembre 1994.

Toutes personnes intéressées doivent laisser leur nom, adresse et numéro de téléphone, au bureau municipal au numéro 259-7228.

Bien que ce service soit effectué de façon professionnelle et minutieuse, nous n'assumons aucune responsabilité concernant les ramonages et vous devrez signer une lettre à cet effet. De plus nous nous réservons le droit de refuser toute cheminée défectueuse.

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Les Ambulances Jacques Enr.

146, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, QC G5V 3B9
Jacques Ruel, prop.

AMBULANCE:
248-2000



BUREAU:
248-2070

MONTMAGNY — BERTHIER-SUR-MER — CAP ST-IGNACE
N-DAME DU ROSAIRE — ST-PIERRE — ST-FRANÇOIS

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

DANSES EN LIGNES ET SOCIALES

HORAIRE DES ACTIVITÉS D'AUTOMNE

DÉBUT: Lundi 5 septembre 1994 (12 sept. annulé: élections)

DURÉE: 12 semaines

COÛT: 48.00 \$

ENDROIT: Gymnase de la Francolière St-François

HEURES: 18:45 à 19:45 • Ligne VIII Salsa
Étoile du Berger
À cause de lui
etc.

20:00 à 21:00 • Ligne X Nouveautés

21:15 à 22:45 • Danses sociales, débutants
(cha cha, samba, valse, triple swing)

INFORMATION & INSCRIPTION:



Yves et Rollande Laflamme: 259-7949
Carmen Boulay: 259-2591

JACQUES ST-AMANT: 789-2649
Professeur diplômé de l'A.P.D.E.L.

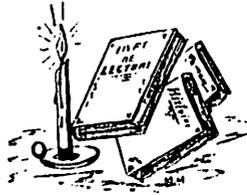
NOUVEAU:

Cet automne, selon vos demandes, il y aura plus de danses sociales et de groupes à l'intérieur des soirées, donc amenez vos conjoints.

La première soirée, le 17 septembre
au Centre Communautaire de St-Lazare à 20h30

THÈME: Les Retrouvailles + Épluchette de blé d'inde

BIBLIOTHÈQUE



Appel à des bénévoles

Monsieur Raynald Laflamme dans l'Écho de St-François du mois de juillet, vous a présenté notre future bibliothèque.

Vous partagez notre enthousiasme et vous aimeriez que notre bibliothèque devienne un lieu aimé, fréquenté et utilisé à 100% par la population de St-François? Alors, vous avez la première et la principale qualité pour vous engager comme bénévole à la bibliothèque.

Conditions pour être bénévoles à la bibliothèque:

SEXE: masculin ou féminin (le bénévolat n'a pas de sexe).

ÂGE: 16 ans minimum

DISPONIBILITÉ: "environ" 3 heures par semaine

QUAND: le jour ou le soir, la semaine ou le dimanche

QUALITÉS REQUISES: La première et la plus importante, telle que mentionnée plus haut, c'est d'avoir le goût de travailler à ce que la bibliothèque de St-François joue pleinement son rôle.

- aimer l'ambiance d'une bibliothèque
- être bien avec le monde
- aimer travailler en équipe
- avoir le goût de réaliser quelque chose d'intéressant pour soi et par le fait même être extrêmement utile à sa communauté.

N.B. Aucune expérience spécifique n'est requise, la formation est dispensée par le C.R.S.B.P. (Centre régional de services aux bibliothèques publiques).

Vous vous reconnaissez et ça vous tente?

Comment procéder: dès maintenant

- appelez soit Annette Collin, 259-2585
- soit Simone Thériège, 259-7290
- soit Lucille Kirouac, 259-7805

Nous répondrons à vos questions, et si vous êtes toujours intéressé(es), nous prendrons vos noms et coordonnées.

Dans la suite, vous remplirez une fiche ou vous exprimerez vos intérêts. Selon votre désir, vous pourrez être responsable ou membre de l'équipe de travail qui se rapproche le plus de vos intérêts.

Voici, à titre d'exemple, une liste des différentes tâches offertes aux personnes intéressées: comptoir de prêt, rotation des volumes, demandes spéciales de volumes, communications, statistiques, classement, activités culturelles, entretien et décoration, etc...

On vous permettra aussi d'exprimer vos temps de disponibilité.

Alors n'hésitez plus. Communiquez avec

Annette: 259-2585

Simone: 259-7290

Lucille: 259-7805

Merci de la part de la communauté de St-François

Par Lucille Kirouac, responsable

Réal Garant, b.a. II. I.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

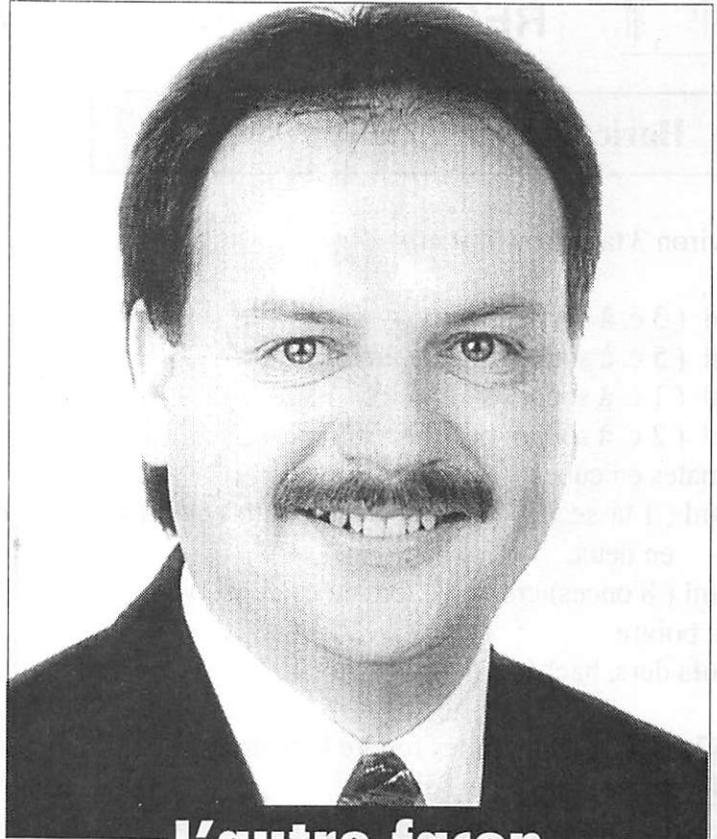
TÉL.: Bur.: 248-0194.
Rés.: 259-7581
Télécopieur: 248-0195

Avec

**Daniel
BLANCHET**

dans

Saint-François



**L'autre façon
de gouverner.**

Pas de vieilles formules

**JUSTE
DE L'IMAGINATION**

Pour assurer la relance économique de Montmagny-l'Islet, il faut faire preuve d'imagination. C'est ici dans chacune de nos municipalités que commence la reprise en main de nos affaires.

Le 12 septembre,
nous aurons un choix crucial à faire:
**assurer nous-mêmes
le développement de la région**

par: • le plein-emploi
• l'égalité des chances

Un développement basé sur la solidarité
et la coopération de chacun de nous.



RECETTE



Haricots jaunes à la provençale

(Environ 3 tasses ou 750 ml)

- 45 ml (3 c. à soupe) beurre
- 75 ml (5 c. à soupe) oignon émincé
- 15 ml (1 c. à soupe) ail émincé
- 30 ml (2 c. à soupe) persil haché
- 2 tomates en cubes
- 375 ml (1 tasse 1/2) haricots jaunes, cuits et coupés en deux.
- 237 ml (8 onces) crème de tomate en conserve sel et poivre
- 4 oeufs durs, hachés .

Dans un poêlon, faites fondre le beurre, faites revenir l'oignon et l'ail.
Ajouter la crème de tomate; salez et poivrez; couvrez; à feu moyen, faites cuire environ 10 minutes.
Dressez dans un plat de service; ajoutez les oeufs; servez.



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



*Laurent
Normand Inc.*

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418 - 248-0545
Fax: 418 - 248-2621



CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

Quelques nouvelles brèves de votre comité d'embellissement



C'est samedi le 30 juillet dernier que le comité procédait au jugement des différents aménagements sur tout le territoire de Saint-François.

Le choix et le pointage des gagnants ont été déterminés par un juge de l'extérieur de Saint-François et selon des critères bien établis. Les gagnants de chacune des catégories sont maintenant connus et ils seront récompensés lors d'une soirée spéciale où l'on pourra voir un diaporama des aménagements primés. Un communiqué vous avisera de la date si cela n'est déjà fait.

D'autre part, c'est au début du mois de juillet que les juges provinciaux procédaient à l'évaluation de Saint-François. Les résultats du classement régional et provincial devant être connus à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre. Ils vous seront communiqués lors de la soirée de remise des prix du jugement local ou dans une édition ultérieure de votre journal "l'Écho".

Lors de leur tournée dans Saint-François, les juges nous faisaient part d'un élément primordial favorisant l'évaluation globale, donc le pointage. C'est la présence des grands arbres sur les terrains privés et publics et bien sûr l'entretien de ceux-ci et l'élimination des sujets morts, cela va de soi. Notons que c'est un élément manquant à Saint-François. Sans être dramatique toutefois, des efforts devront être faits tant pour compléter le travail déjà accompli que pour risquer un jour d'atteindre le sommet au classement régional et pourquoi pas provincial...

**Plantons des arbres maintenant
ils grandiront plus vite!**

Dans la plupart des nouveaux aménagements, ils sont absents. Il faut donc en planter. Les grands arbres créent de l'ambiance, augmentent la valeur du terrain. Ils nous procurent un environnement plus sain et apportent un milieu de vie aux oiseaux. Par l'ombre qu'ils apportent, ils nous protègent des grandes chaleurs et nous servent de brise-vent pendant les grands froids.

Mis à part le ramassage des feuilles, ils sauront nous donner plus d'agréments que de désavantages. Encore faut-il choisir judicieusement les bonnes essences et les planter aux bons endroits car certaines essences sont à éviter, voire à proscrire. Votre pépiniériste saura vous conseiller quant à l'endroit ou au choix : chênes, frènes, érables, tilleuls, etc ... N'oublions pas non plus le bonleau jaune (merisier) l'arbre emblématique du Québec.

Pour terminer, disons qu'il est tout aussi important d'entretenir les arbres que d'en planter. D'abord en éliminant toujours les branches mortes afin d'éviter maladies et insectes et en voyant à contrôler ces derniers lors d'invasions importantes.

**Plantons des arbres pour
notre plaisir et pour l'avenir!**

Pierre Cauffopé
pour le Comité d'embellissement de St-François

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER
- OUVERT 24 HEURES
LES FINS DE SEMAINE

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704



Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

**GARAGE
DENIS GUILLEMETTE**

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT.
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et
de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

Nous prenons soin
de votre pelouse



Weed Man®

Produits biodégradables
Soumission gratuite

256, chemin St-François O., St-François Qc - G0R 3A0

259-7700 Fax: 259-2905

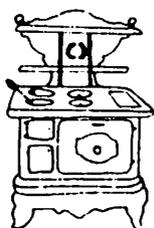
Sans frais: 1-800-463-4877



**Fonderie
La Coulée Enr.**

Fabrication de pièces en fonte:
de poêle, d'évaporateur
et de machinerie générale

1099, Rang Sud, St-Pierre, Clé Montmagny, QC G0R 4B0



**Atelier du Poêle
Montminy Enr.**

Achat, Vente, Pièces
Réparations de poêle &
fournaises à bois

GERMAIN MONTMINY, prop.

64, Chemin St-François, St-François G0R 3A0

Tél. Usine: 248-4991

Tél. Rés.: 259-7458

**LES GALERIES DE L'AUTO
MONTMAGNY**



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC G5V 3A5

UNE PAGE DU PATRIMOINE

LE PONT DE LA CONCORDE SUR LA RIVIÈRE-DU-SUD, EN 1865

Depuis les premiers temps de St-François, la Rivière-du-Sud a été un obstacle, quelquefois infranchissable, aux déplacements des colons. Dans les périodes de crue il était dangereux de s'aventurer à la traverser en canot ou en chaloupe à cause de la vitesse du courant. Lors des semaines, à l'automne ou au printemps où la rivière se couvrait de glace ou se dégageait de sa carapace d'hiver, la traversée de la Rivière-du-Sud était, de même, dangereuse.

C'est en 1818 qu'une loi privée fut accordée à Claude Denechaud, locataire de la seigneurie et à Joseph Fraser, pour les autoriser à construire dans les 5 ans - un pont à péage sur la rivière. Ce pont était situé sur la route qui prolonge, vers le sud, le route de Berthier.

Les gens du centre et de l'ouest de la paroisse, des deux côtés de la rivière, avaient donc une longue distance à parcourir pour utiliser ce pont à péage.

En 1864, lorsque le curé Charles Trudelle lança le projet de construction d'une nouvelle église, des paroissiens du rang du sud se demandèrent si le temps et l'occasion n'étaient pas propices pour changer la

localisation de l'église et pour construire la nouvelle au sud de la rivière.

L'idée fit son chemin mais ne parvint pas à susciter un fort mouvement populaire. En effet, le curé et les paroissiens soupçonnaient les frais supplémentaires qu'occasionnerait un changement de localisation: nouveau presbytère, nouveau couvent, nouveau cimetière et déplacement des dépouilles du cimetière utilisé. Ils eurent l'idée d'amadouer les paroissiens du rang du sud, plus nombreux que ceux du rang du nord, en leur proposant la construction d'un pont en bois sur la rivière, à l'endroit où se trouve le squelette du pont de fer actuel.

Cette idée plut et on passa à l'action. Le pont fut construit et béni le 23 juillet 1865. Il raccourcissait de beaucoup le trajet de la majorité des paroissiens du rang du sud désirant se rendre à l'église.

Ce pont fut renversé par le vent et remplacé par le pont métallique, dit des actionnaires. C'est ce dernier qui existe encore malgré qu'il soit inutilisable.

Louis-Philippe Bonneau



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 30 SEPT. 1994

VINAIGRE (5 LITRES)	2.15
SEL A MARINADES (1KG)75
JUS TROPICANA (1.89 LITRES)	2.75
HOT-DOG DE POULET (DOUZAIN)99



Fenêtres Montmagny Inc.



Un produit
de notre localité et

Consultez un
de nos
distributeurs

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

POUR RENDEZ-VOUS: (418) 259-2559

BRONZAGE*Coiffure France*

POUR ELLE ET LUI

MARIE-JOSÉE FISET, PROP.

358, ST-FRANÇOIS, ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY, GOR 3A0

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, GOR 3A0**Tél.: 259-7289****RESSOURCES ÉNERGETIQUES****GEMM-ANY**

Vous offre:

Une séance de 20 min.

dans une pyramide quadrénergle
soit pour la relaxation ou la guérison.

- ° Centre de méditation (rencontre mensuelle)
- ° Vente de pierres naturelles ou montées en bijou
(démonstration à domicile sur demande)

Instructeur et praticienne en Reiki

Synchronisation des corps énergétiques

MASSAGES ÉNERGÉTIQUES

Fleurs de Back et huiles essentielles

POUR RENDEZ-VOUS: 259-7476 Annie Campagna
au 844, Boul. Sud, St-François de Montmagny

RÉS.: (418) 248-9661

BUR.: (418) 248-7042

P.L.G. INC.Analyse et programmation
informatique**JEAN GOULET**

B. Sc. A.

332, rue Kirouac, Montmagny, QC G5V 4B1

BOULANGER DOLAN DENAULT**Notaires et conseillers juridiques**70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale**J.P. BOLDUC INC.**

ASSURANCES GÉNÉRALES

**ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY****TÉL.: (418) 259-7781**

Simon Savoie C. d'A.Ass.

RÉS.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A.Ass.

RÉS.: 259-2516

RÉAL
GAUVIN

LIBÉRAL • MONTMAGNY-L'ISLET



VOTER

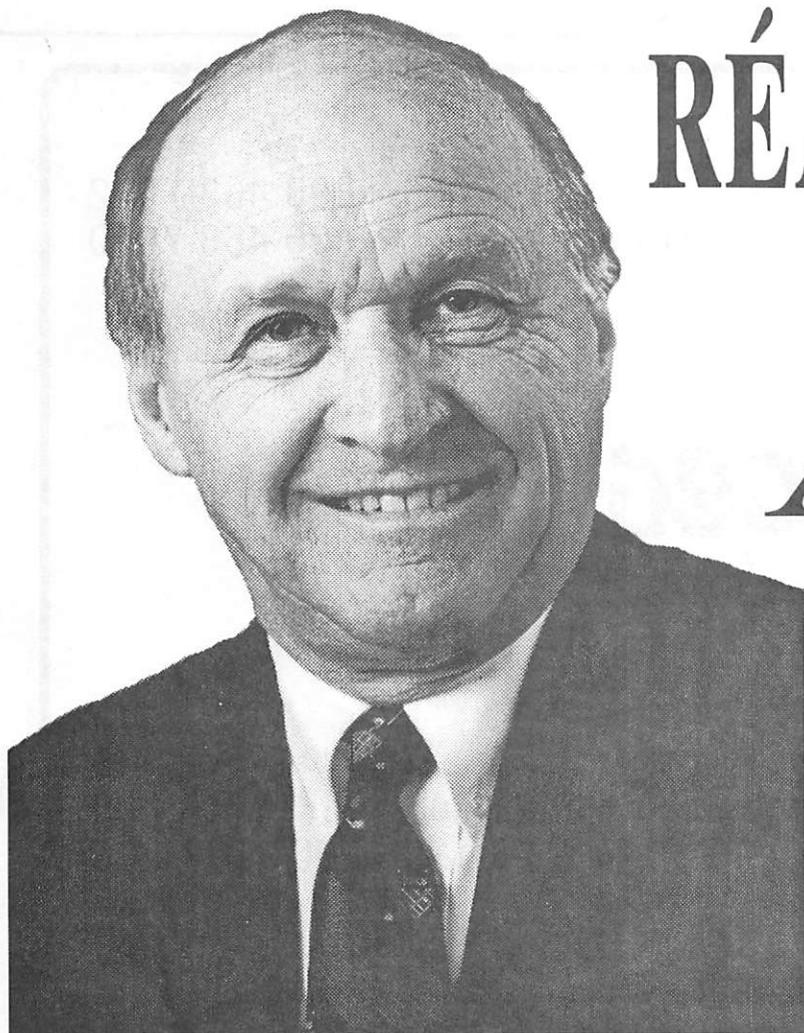
RÉAL GAUVIN

C'EST

AGIR

POUR

**MONTMAGNY-
L'ISLET!**





CFEL

FM 102,1

Le Rocker sympathique

MONTMAGNY



Tél.: (418) 248-4636

Fax: (418) 248-5565

Rés.: (418) 259-7419



MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

AVIS AUX ÉTUDIANTS DU CEGEP DE MONTMAGNY

VENTE AUTOMNE

du 5 au 30 septembre 94

Stores HORIZONTALS et VERTICAUX
(sur commande)

- 50%

Peinture CIL et Pratt & Lambert (int.-ext.)

PAS DE TAXES

Tapis-Préart-Céramique
(en inventaire seulement)

TRÈS BAS PRIX

PLANCHER DE BOIS FRANC PRÉ-VERNIS
(sur commande)

PRIX COMPÉTITIFS

TAPIS MONTMAGNY

391, Boul. Taché Est, Montmagny

248-7840

Le truc fait le mois

De nombreuses études démontrent que les comportements acquis pendant notre jeunesse nous accompagnent toute notre vie durant. Vous investissez donc vraiment dans l'avenir lorsque vous prenez la peine d'expliquer à vos enfants comment économiser l'énergie. Alors, n'hésitez pas à leur rappeler - encore une fois! - d'éteindre les appareils électriques et les lampes qui ne servent pas, de ne pas laisser la porte du réfrigérateur ouverte trop longtemps et, surtout, de raccourcir un peu leurs interminables douches...

ALCOOLIQUE ANONYMES HOMMES ET FEMMES

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir, venez aux réunions des
Alcooliques Anonymes
tous les mercredis soirs
à 20h00
au Couvent St-François

Informations: 259-7040

Blaise B. responsable



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Solution de la page 18

- TAM TAM

1 ARRÊT
2 CHAUFFE
3 ACCÉLÉRATION
4 PERMIS
5 CHÉMIN
6 FREIN
7 CHAUFFÉE
8 CHASSANT
9 CARRÉ FOUR
10 PRUDENCE
11 COUVERTURE
12 CHÉMIN
13 DISTANCE
14 COUVERTURE
15



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto



GARAGE ROLAND SAMSON INC.

873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax : (418) 248-7074

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

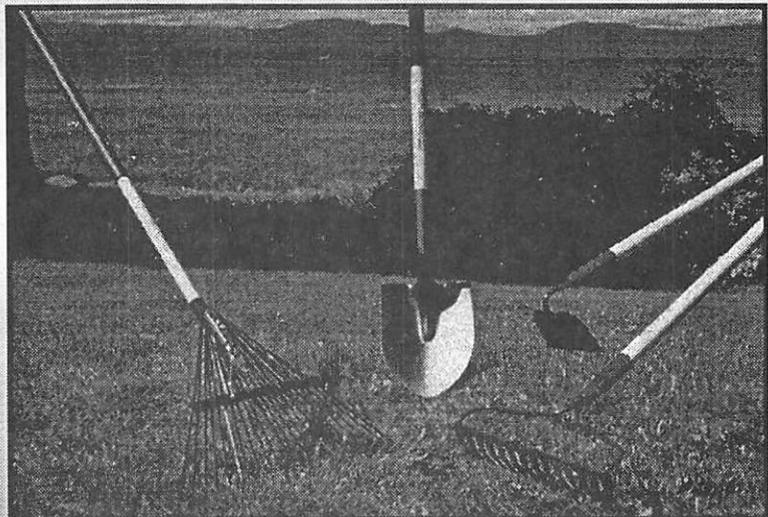
COMFORT

★ ★ ★

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

CARANT®



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.



COMMENT ALLEZ-VOUS?



Par Jean-François Noël
B.A. Psychologie

Thème développé ce mois-ci: *La phobie scolaire.*

Le mois de septembre est généralement associé au retour à l'école. Certains parents, face à ce retour sont quelque peu anxieux car ils ont généralement à user d'astuces pour que leur enfant se rende à l'école. «*Il déteste l'école!*» nous diront-ils...

C'est pourquoi, ce mois-ci, ai-je décidé de vous présenter quelques informations sur ce qu'est la phobie scolaire, trouble très sérieux rencontré chez certains enfants ou adolescents.

La phobie scolaire s'observe chez des jeunes qui, pour des motifs sans raison, refusent catégoriquement d'aller à l'école. Ce refus est accompagné de réactions d'anxiété intenses ou par des crises de panique lorsque l'on essaie de les forcer. Les statistiques nous révèlent qu'environ 20% des enfants vivent à un moment donné une réticence pour l'école, mais la plupart maîtrisent leurs craintes par eux-mêmes ou encore par l'encouragement des parents. Moins de 1% des enfants développent une véritable peur ou phobie pour l'école. Ces derniers refusent d'y aller ou se sauvent si on les y amène.

La phobie scolaire se développe surtout à l'entrée au primaire ou encore au passage au niveau secondaire. Ce trouble affecte se retrouve plus fréquemment d'abord chez les enfants uniques, ou chez les aînés de famille.

Le refus catégorique d'aller à l'école est généralement accompagné de d'autres symptômes tels: maux d'estomac, manque d'appétit, vomissements, fatigue, dépression, timidité, difficulté à s'endormir, etc. Ces symptômes apparaissent seulement lorsque l'enfant ou l'adolescent subit une pression pour aller à l'école, donc l'élément déclencheur est la situation scolaire.

Plus la phobie apparaît en bas âge, plus elle aura la chance de se résorber, ainsi l'enfant de 7 ou 8 ans aura plus de chances que l'adolescent de surmonter la situa-

tion. Plus on avance en âge plus la phobie scolaire risque d'être intense et durable. En l'absence de traitements, ces enfants pourront développer des craintes sociales sérieuses à l'âge adulte (agoraphobie, sociophobie).

Le traitement peut et doit généralement s'effectuer à plusieurs niveaux. D'abord on recommande à une personne en qui l'enfant a confiance de l'accompagner à l'école, même jusque dans la classe dans certains cas et puis progressivement l'enfant sera capable de fonctionner tout seul. Une thérapie familiale est souvent nécessaire, la dynamique familiale pouvant s'avérer pathogène. Enfin une psychothérapie individuelle est indiquée dans le cas des pré-adolescents et des adolescents. Dans les cas extrêmes, on devra recourir à la prescription de médicaments, tels des antidépresseurs.

Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559

Loisir pause-détente

MINI DÉTENTE

MOT DE 6 LETTRES LES INDIENS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	T	R	E	E	E	T	T	U	L	N
2	G	E	E	E	T	N	E	N	B	M	T	O
3	U	L	M	T	N	R	E	I	A	H	N	I
4	O	A	U	I	O	D	R	G	O	O	B	G
5	R	H	L	F	I	T	I	M	I	R	P	E
6	U	A	A	C	T	E	A	R	O	D	P	R
7	A	E	C	N	A	L	E	U	A	E	N	E
8	E	O	A	E	N	H	S	N	H	M	T	I
9	P	V	T	F	C	S	S	C	I	O	N	C
10	A	T	I	R	E	E	A	I	N	A	A	R
11	R	A	A	M	R	H	H	A	O	M	H	O
12	C	R	E	P	L	A	C	S	P	B	C	S

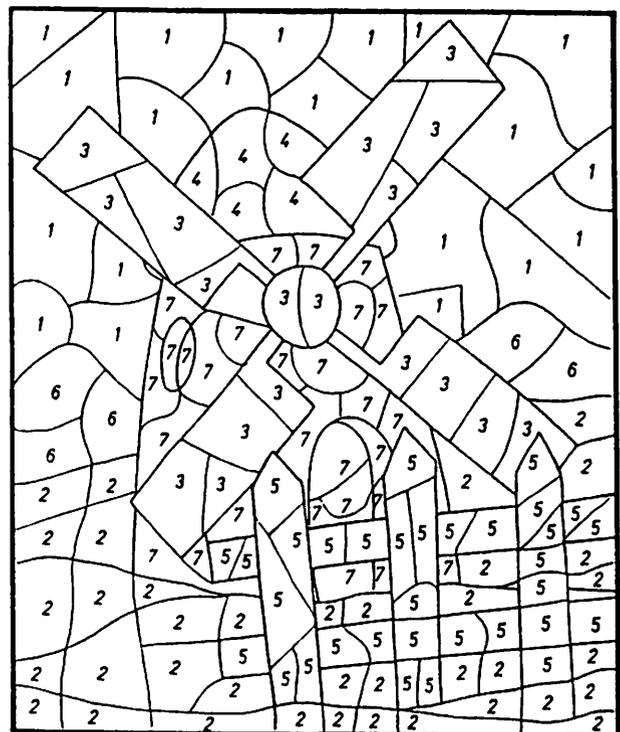
- A
- archer
- avant
- B
- bois
- brousse
- C
- calumet
- camp
- canot
- chant
- chasse
- chef
- D
- danser
- F
- forêt
- H
- hache
- haine
- hâlé
- horde
- hutte
- I
- Indigène

- L
- lance
- lutte
- M
- magie
- N
- nation
- noire
- O
- occident
- P
- parc
- peau rouge
- primitif
- prole
- R
- race
- région
- rétif
- S
- scalper
- sorcier
- T
- tirée
- totem
- tribu

CATEGORIE		
MOTS MELANGES	ROUTE	INDICES
1- EARRT	_____	CESSATION
2- IETML	_____	FIN
3- OACHT	_____	SAUT
4- AEEERRLCC	_____	AVANCER
5- ISRPME	_____	LICENCE
6- EIAONSRVC	_____	PNEU
7- EEANMD	_____	CONTRAVENTION
8- OIETNP	_____	PERSONNE
9- UEEASSCH	_____	CHEMIN
10- AARDR	_____	DETECTEUR
11- IASSNTLG	_____	HIVER
12- AEUORRRFC	_____	CROISEMENT
13- UEENCDRP	_____	PREVOYANCE
14- OOIUERTCS	_____	GENTILLESSE
15- EENMLGRT	_____	LOI
16- EINMCH	_____	RUE
17- AEINTRLR	_____	FREINER
18- AECNDTIS	_____	LOIN
19- EENTP	_____	BUTTE
20- QUERBC	_____	CERCLE

SANS MOI, TU N'AURAS PAS LE DROIT DE CONDUIRE SUR LA ROUTE. QUE SUIS-JE?

- | | | | | |
|-----------|----------|---|-----------|----------|
| 1. BLUE | 5. GREEN | ★ | 1. BLEU | 5. VERT |
| 2. YELLOW | 6. GREY | | 2. JAUNE | 6. GRIS |
| 3. ORANGE | 7. WHITE | | 3. ORANGE | 7. BLANC |
| 4. RED | | | 4. ROUGE | |



Voir solutions à la page 16

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
	FÊTE du travail	SÉANCE régulière du conseil	RÉUNION des Alcooliques Anonymes			
11	12	13	14	15	16	17
	ÉLECTIONS provinciales	DATE DE REMISE de vos articles	RÉUNION des Alcooliques Anonymes			
18	19	20	21	22	23	24
	○ Pleine lune		RÉUNION des Alcooliques Anonymes			
25	26	27	28	29	30	
			RÉUNION des Alcooliques Anonymes			

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 1er Août 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia
ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 Juillet 1994 ainsi que celui de l'assemblée publique tenue le lundi 25 juillet 1994, ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du
lundi 4 Juillet 1994 ainsi que celui de l'assemblée publique tenue
le 25 Juillet 1994 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à
payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Mulco Inc., émulsion d'asphalte (cola)	420.49
Centre Electronique Côte du Sud Inc., réparations radios mobiles	93.39
Les Automobiles Chabot Inc., réparations camion F-250	209.77
Spécialité de moteurs de Berthier Inc., pompe à eau	1469.95
Hydro-Québec, électricité	
éclairage public	729.64
poste de chloration	77.37
annonce 4 chemins	38.08
Garage municipal	159.26
Québec-Téléphone, location d'équipement	36.10
Société Canadienne des Postes, frais de postes	7.93
Société Canadienne des Postes, envoi de circulaires	29.46
Les Loisirs St-François de Montmagny, capital et intérêts pour emprunt des Loisirs	6789.13
Société Canadienne des Postes, lettre recommandé	3.96

AFFAIRES MUNICIPALES

P r o c è s v e r b a l

Ferme Horticole Lajoie Inc., achat de fleurs	341.36
Société Canadienne des Postes, lettre recommandé	4.97
Québec-Téléphone, téléphone	
Garage municipal	60.64
Bureau municipal	487.70
service incendie	65.00
T-Tracto, entretien machinerie	615.34
Philius Blais & Fils, gravier 0 et terre mélangée	600.06
Lalimec Inc., pièces rouleau compacteur	1029.00
Ministre du Revenu du Québec, remise de juillet	1139.14
Ministre du Revenu National, remise de Juillet	2156.83
C.A.R.R.A., remise de Juillet	2126.02
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges de Juillet	233.27
Richard Leblanc, cueillette des vidanges Juillet	874.36
La Coopérative du Journal L'oise Blanche, Avis public de dérogation mineure	1946.37
Garage Denis Guillemette, réparation crevaison remorque	57.98
Centre de Location de Montmagny Enr., location rouleau compacteur	25.08
Raymond Simard, 16½ cordes de bois	51.27
Bureautique Côte-Sud Enr., agrafeuse	1468.90
Guimont, Ruel, Soulard Inc., honoraires	12.48
L'écho de St-François, pages supplémentaires pour les mois de Juin et juillet	1150.00
Bureautique Côte-Sud Enr., papeterie	274.00
Martin Simard transport Inc., transport de l'émulsion d'asphalte	59.12
Les Automobiles Chabot Inc., camion F-250	113.96
E.S.T.B. Enr., honoraires pour agrandissement Garage municipal	142.54
Pétrole Montmagny Inc., huile à moteurs diesel	791.99
Gaston Garant, remboursement de facture	318.01
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	14.40
Garage municipal	145.08
voirie	168.88
logement #538	12.42
Maison Paroisse	2141.09
camion Mack	78.86
rouleau compacteur	11.01
Les Laboratoires LCQ, analyses de l'eau	2557.34
Les Automobiles Chabot Inc., réparation tracteur	83.07
Services de roulement Harvey Inc., pièces pour rouleau compacteur	67.23
S.C.A de la Rivière du Sud, huile pour garage	54.36
Les extincteurs de Montmagny Enr., extincteurs	19.07
Produits Chimiques CCC Ltée., chlore	69.51
Hydro-Québec, électricité Maison Paroisse	611.43
Construction B.M.L., béton bitumineux	604.72
Société Québécoise d'assainissement des eaux, études de projet	1845.05
Société Canadienne des postes, envoi de circulaire	455.69
Comité Organisateur VVCF à St-Nicholas, inscriptions journée Provinciale VVCF	29.46
R. Photos Marguy, photo aérienne de la paroisse	200.00
Société Canadienne des Postes, frais de postes pour journal l'écho	170.93
Joseph-Aimé Blais, remboursement de factures pour jugement provincial et frais de repas	63.33
Hydro-Québec, électricité logement # 536	129.20
Garage Denis Guillemette, bougies pour tondeuse	79.83
Construction B.M.L., béton bitumineux	3.42
Centre Electronique Côte sud Inc., réparation radios mobile #15	1512.83
Martin Mercier Inc., travaux sur le Chemin Les Prairies	57.37
Pétrole Montmagny Inc., 3 caisses huile à moteurs	811.93
UAP Inc., bonbonne d'air pour le garage	140.10
Atelier de Pneus Montmagny Ltée., réparation d'une crevaison sur la pelle rétrocaveuse	91.11
	27.35

Scaphandre Autonome, 4 plein d'air pour pompiers	45.50
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Voirie	52.12
Atelier	83.39
Garage	125.72
	261.23
Advance Construction Equipment Limited, «bushing» pour pelle rétrocaveuse	110.60
Blondeau Oxygene Ltée., location de cylindre	8.69

TOTAL :	35721.49\$

POINTS LOCAUX

SOUSSION POUR ASSURANCES

Un cahier des charges sur ce que possède la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a été soigneusement rédigé et ce en vue du renouvellement de ses assurances générales. Le but de ce cahier des charges était tout d'abord une mise à jour de ce que la Municipalité possède. Depuis quelques années, son équipement a augmenté. Aussi, croyait-on que le montant d'assurance ne reflétait pas assez fidèlement la valeur possédée. L'autre but était de permettre d'aller en soumission sur invitation avec un outil complet, professionnel et similaire pour les soumissionnaires. Voici le nom des soumissionnaires invités :

- 1- Guimont, Ruel, Souldard inc. 19 600.00 \$ taxes non inc.
- 2- J.P. Bolduc Inc. n'a pas soumissionné

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions sur invitation pour le renouvellement des assurances générales de la Municipalité;

ATTENDU QU'un cahier des charges préparé en date du 11 Juillet 1994 a servi de base aux soumissionnaires invités soit : J.P. Bolduc Inc. et Guimont, Ruel, Souldard Inc.;

ATTENDU QUE cette nouvelle police couvrira la période du 6 Août 1994 au 6 Août 1995;

ATTENDU QUE les instructions transmises aux soumissionnaires invités étaient précises et limpides;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE PAR monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud confie le renouvellement de ses assurances générales, pour la période du 6 Août 1994 au 6 Août 1995, à Guimont, Ruel, Souldard Inc. du 115, du Manoir Ouest à Cap St-Ignace;

SUIVI 4E RUE EST

La relocalisation des prises réchauffe-moteurs sur la 4ième rue Est est complété. Les Entreprises C. Mercier Inc. du Cap St-Ignace ont réalisé le travail.

B.M.L. a exécuté le contrat d'asphaltage de la 4ième rue Est lundi le 1er Août dernier. Au total, 421.38 t/m de revêtement bitumineux ont été nécessaire. Le coût de la tonne métrique est de 64.95 \$ t/m.

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAUX

TRAITEMENT DE SURFACE ET DE PULVERISATION

Construction B.M.L. qui a décroché le contrat; m'a confirmé que les travaux sur le Chemin Les Prairies Est, Les Prairies Ouest et Sainte-Catherine devraient se réaliser aux alentours du 15 Août prochain si dame température veut bien coopérer.

Province de QuébecSaint-François de la Rivière du SudRèglement No 132-1994

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a adhéré au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (C.R.S.B.P.) - Régions de Québec et Chaudière-Appalaches Inc.;

ATTENDU QUE le local actuel utilisé pour la bibliothèque ne répond plus aux exigences du modernisme;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud désire relocaliser sa bibliothèque municipale dans un endroit plus accessible avec des équipements plus modernes;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a jeté son dévolu sur une partie de la sacristie de l'église comme endroit pour relocaliser sa bibliothèque;

ATTENDU QUE la bibliothèque n'occupera pas tout l'espace de la sacristie. Elle occupera une superficie de 1 465 pieds carrés, l'espace restant restera utilisé aux fins de l'église;

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire des travaux de divisions (partie sacristie et partie bibliothèque), de faire une ouverture au mur pour y installer une porte d'accès à la bibliothèque, de faire un escalier, d'y aménager tout le mobilier moderne, d'apporter des correctifs à l'électricité, au chauffage ainsi qu'à la ventilation;

ATTENDU QUE le coût de ces travaux est estimé à 94 000,00 \$.

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt par billets pour payer le coût des travaux projetés.

ATTENDU QU'avis de motion a été donné à la séance régulière du 04 Juillet 1994 dernier;

En conséquence, sur proposition de monsieur Joseph-Aimé Blais, appuyé par monsieur Henri Boulet, le règlement suivant, portant le numéro 132-1994 est adopté :

Relocalisation de la bibliothèque municipaleNuméro 132-1994

- 1- Le Conseil décrète que la bibliothèque municipale de St-François de la Rivière du Sud va être relocalisée à la sacristie de l'église et que des travaux en conséquence seront entrepris. D'ailleurs, voici de façon détaillée l'évaluation du coûts des travaux d'architecture et celui des travaux en mécanique-électricité :

1.1 Aménagement au rez-de-chaussée

- Démolition	725.00 \$
- Cloisons intérieures	4 800.00
- Isolation et finition du mur extérieur	3 625.00
- Finis de plancher	2 875.00
- Cadres, portes et fenêtres	3 650.00
- Peinture	1 500.00
- Hall de la sacristie (quincaillerie)	600.00

SOUS-TOTAL

17 775.00 \$

1.2 Travaux extérieurs

- Escalier, galerie et toiture	2 600.00 \$
- Gouttière et barrière à neige	600.00

SOUS-TOTAL	<u>3 200.00 \$</u>
-------------------	--------------------

- Item 1.1 + Item 1.2 =	20 975.00 \$
- Imprévus 5 %	1 048.75
- Administration et profits 8 %	1 761.90
- TPS 7 %	1 664.99
- TVQ 6.5 %	1 654.29

TOTAL ARCHITECTURE	<u>27 104.93 \$</u>
---------------------------	---------------------

1.3 Mécanique - Électricité

- Plomberie	3 000.00 \$
- Chauffage (eau chaude)	3 000.00
- Ventilation (w.c)	500.00
- Electricité	7 000.00

SOUS-TOTAL	<u>13 500.00 \$</u>
-------------------	---------------------

- Administration et profits 8 %	1 080.00
- TPS 7 %	1 020.60
- TVQ 6.5 %	1 014.04

TOTAL MECANIQUE - ELECTRICITE	<u>16 614.64 \$</u>
--------------------------------------	---------------------

Ci-joint à cette évaluation du coût des travaux d'architecture et de mécanique-électricité pour la bibliothèque, un devis descriptif et un plan. Le plan a été préparé par monsieur Luc Fontaine, architecte de la firme Les Architectes Fontaine et Gauthier ayant leur siège social à 28, avenue Plante à Lévis pour la partie architecture. Tandis que Pierre Giguère consultants Inc. du 1023, boul. Bégin à St-Anselme pour la partie mécanique-électricité. La date apparaissant sur le plan est le 16 Mars 1994 et le numéro du projet est le 165-94. Le devis descriptif et le plan sont annexés au règlement et portent la mention « Annexe A ».

L'estimation des coûts en regard du mobilier spécialisé pour la bibliothèque a été réalisé par monsieur Jean-Claude Laberge, agent culturel à l'aménagement au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (C.R.S.B.P.) - Régions Québec et Chaudières-Appalaches Inc. au 3189, rue Albert Demers à Charny et s'élève à 42 833,00 \$ taxes incluses. Ce cahier des charges daté du 25 Février 1994 est annexé au règlement et porte la mention « Annexe B » et renferme tous les détails sur l'équipement requis.

- 2- Aux fins du présent règlement, le Conseil décrète une dépense n'excédant pas 94 000,00 \$ incluant les frais incidents telle que détaillée à l'article 1 ci-haut en référence avec les évaluations du coût des travaux annexées au présent règlement. Et pour se procurer cette somme, décrète un emprunt par billets jusqu'à concurrence du même montant pour une période de dix ans.
- 3- Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier pour et au nom de la Municipalité et porteront la date de leur souscription.
- 4- Les billets seront remboursés en dix ans conformément au tableau annexé au présent règlement sous la cote C et en faisant partie.
- 5- Les billets porteront intérêts à un taux n'excédant pas 15 % l'an.
- 6- Les échéances en capital et intérêts seront payables à une institution financière reconnue.

- 7- Les intérêts seront payables semestriellement et les échéances en capital annuellement.
- 8- Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé chaque année, « sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable telle quelle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année » pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.
- 9- Cependant, au lieu de prélever la taxe annuelle prévue à l'article précédent, le Conseil pourra affecter annuellement une portion des revenus généraux de la Municipalité conformément aux dispositions de l'article 1072 du code municipal.
- 10- Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie où de la totalité de la dépense visée à l'article 2.
- 11- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 1er Août 1994

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

Province de Québec

Saint-François de la Rivière du Sud

Règlement No 133-1994

ATTENDU QU'IL est devenu nécessaire d'agrandir le Garage municipal sis au 35 Chemin St-François Est, à cause de l'exiguïté des lieux;

ATTENDU QUE l'agrandissement du Garage est de 50 pieds par 80 pieds, que la structure est en acier, que le revêtement extérieur est en tôle émaillée et que la toiture est en tôle d'acier galvanisé;

ATTENDU QUE le coût des travaux est estimé à 157 387,70 \$;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné;

EN CONSEQUENCE, sur proposition de monsieur Alphonse Marceau, appuyé par monsieur Norbert Morin, le règlement suivant, portant le numéro 133-1994 est adopté.

Aggrandissement du Garage municipal

Numéro 133-1994

- 1- Le Conseil décrète qu'un agrandissement du Garage municipal de cinquante pieds par quatre-vingts pieds avec une hauteur de seize pieds sera réalisé. D'ailleurs, voici une estimation préliminaire des travaux à faire :

- Démolition	380.00
- Excavation	1 680.00
- Remblai et compaction	4 810.00
- Fondations : comprend coffrages, acier d'armature et béton	16 600.00
- Drain agricole, imperméabilisation	

et isolation des fondations	1 750.00
- Dalle de béton sur sol (béton, armatures, polissage, coupe-vapeur, trait de scie et scelleur durcisseur	9 505.00
- Structure d'acier	26 000.00
- Métaux ouvrés	800.00
- Mezzanine	11 980.00
- Menuiserie brute	9 400.00
- Acier émaillé, soffite, farcia, scellant	23 050.00
- Portes de garage	7 930.00
- Portes de services	1 220.00
- Fenêtres	900.00
- Peinture	800.00
- Plomberie	1 500.00
- Électricité	2 000.00
SOUS-TOTAL	120 305.00 \$
- Imprévus 5%	6 015.25
- Frais généraux	1 500.00
- Autres	10 230.66
TOTAL	138 050.91 \$
TPS 7 %	9 663.56
TVQ 6.5 %	9 601.44
GRAND TOTAL	157 315.91 \$

Ci-joint à cette estimation préliminaire un devis descriptif et un plan conçus par monsieur François Huot, de E.S.T.B. Enr. division de Gestion Les 2 Rives Inc. sis au 176, avenue Ste-Marguerite à Montmagny. La date qui apparaît sur le plan qui comporte six pages est le 12 Mars 1994. Le devis descriptif comporte quatre pages et dans le coin droit de chacune de ces pages apparaît le numéro de section 02060. Le devis descriptif et le plan sont annexés au règlement et portent la mention « annexe A ».

- 2- Aux fins du présent règlement, le Conseil décrète une dépense n'excédant pas 160 000,00 \$ incluant les frais incidents telle que plus amplement détaillée à l'estimation préliminaire annexée au présent règlement. Et, pour se procurer cette somme, décrète un emprunt par billets jusqu'à concurrence du même montant pour une période de dix ans.
- 3- Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier pour et au nom de la Municipalité et porteront la date de leur souscription.
- 4- Les billets seront remboursés en dix ans conformément au tableau annexé au présent règlement et en faisant partie.
- 5- Les billets porteront intérêts à un taux n'excédant pas 15 % l'an.
- 6- Les échéances en capital et intérêts seront payables à une institution financière reconnue.
- 7- Les intérêts seront payables semestriellement et les échéances en capital annuellement.
- 8- Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé chaque année, « sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur imposable telle quelle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année » pour pourvoir au paiement en capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.
- 9- Cependant, au lieu de prélever la taxe annuelle prévue à l'article précédent, le Conseil pourra affecter annuellement une portion des revenus généraux de la Municipalité conformément aux dispositions de l'article 1072 du code municipal.

10- Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée à l'article 2 et plus particulièrement la subvention versée en vertu du programme travaux d'infrastructures Canada-Québec.

11- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 1er Août 1994

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QU'UN avis de motion est présenté pour définir dorénavant la responsabilité du ou des contribuables concernés lors de problèmes d'égouttement avec les ponceaux agricoles.

CLUB LIONS DE MONTMAGNY INC.

Dimanche le 21 Août prochain, le Club Lions de Montmagny organise la 4ième édition du Cyclo-Lions. Aussi les participants auront à emprunter les chemins de la Municipalité lors de leur parcours. Les gens responsables de l'évènement demandent l'autorisation à la Municipalité pour utiliser leurs chemins.

ATTENDU QUE le Club Lions de Montmagny organise dimanche le 21 Août prochain leur Cyclo-Lions, c'est à dire une randonnée populaire en bicyclette;

ATTENDU QUE les cyclistes auront à emprunter la route desservant le territoire de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud soit le Chemin St-François et la Montée Morigeau;

ATTENDU QUE cette randonnée sera encadrée par différents services : ambulanciers, massothérapie, sécurité, etc...

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud donne son consentement au Club Lions de Montmagny, d'emprunter ce Dimanche le 21 Août 1994 le Chemin St-François et la Montée Morigeau dans le cadre de la randonnée populaire Cyclo-Lions de Montmagny.

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

Un contribuable a demandé à la Municipalité pour installer un panneau de signalisation « ARRET » sur la 3ième rue Est afin d'aider à ralentir la circulation. La Municipalité répond oui à sa demande mais en plus, elle va en installer sur la 1ere, 2ième, 3ième et 4ième rue Est et 1ere, 2ième, 3ième, 4ième et 5 ième rue Ouest.

ATTENDU QUE la circulation dans le nouveau développement est de plus en plus dense;

ATTENDU QUE la signalisation pour signifier les arrêts est inexistante en ce moment;

ATTENDU QUE pour des gens de l'extérieur cela peut prêter à confusion;

ATTENDU QUE plusieurs jeunes enfants habitent ce nouveau développement;

IL EST PROPOSE PAR monsieur Denis Blais,
 APPUYE PAR monsieur Alphonse Marceau,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud mandate le secrétaire-trésorier pour commander les panneaux « ARRET » immédiatement et que dès leur réception ils soient installés à l'intersection de chacune des rues autant du côté Est que du côté Ouest. En espérant que cela aidera à réduire la vitesse dans le secteur.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Le Ministère des Transports est disposé à assurer à la Municipalité un contrat d'entretien d'hiver pour une durée d'un an avec clause de renouvellement pour les deux années subséquentes et dont le montant a été fixé à 17 234,50 \$ pour la saison 1994-1995, en 1993-1994 nous avons touché 16 037,48 \$. La longueur à entretenir est de 5.88 kilomètres de la montée de l'église aux 4 Chemins et du 4 Chemins à la 132 de Berthier sur mer. Le ministre exige une résolution de la Municipalité par laquelle vous autorisez le secrétaire à accepter cette offre et à signer les documents.

IL EST PROPOSE PAR monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE PAR monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à accepter l'offre de contrat d'entretien d'hiver au montant de 17 234,50 \$ pour la saison 1994-1995 proposé par le Ministère des Transports et à signer tous les documents s'y référant. Le contrat proposé porte le numéro 4273-94-4243 et la longueur à entretenir représente 5,88 kilomètres.

JOURNEE PROVINCIALE «VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIES»

La journée provinciale des « Villes, Villages et Campagnes fleuries » se tiendra le samedi 27 Août 1994 à St-Nicholas. Un maximum de 4 personnes par municipalité sont invités à y assister.

IL EST PROPOSE PAR monsieur Denis Blais,
 APPUYE PAR monsieur Norbert Morin,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud délègue quatre personnes, que le comité d'embellissement choisira lui-même pour assister à St-Nicholas à la seizième édition du concours « Villes, Villages et Campagnes fleuries » le samedi 27 Août prochain.

REMERCIEMENTS

Le Conseil des Loisirs St-François de Montmagny Inc. et les employés tiennent à remercier très sincèrement messieurs Jean-Paul Bonneau et Gilbert Bonneau pour être venus si rapidement avec leur génératrice le samedi 16 Juillet dernier. Cette journée là il y avait une noce aux Loisirs et nous avons eu une panne d'électricité. Leur promptitude et leur débrouillardise dans des conditions climatiques épouvantables, ont été telles que les gens de la réception ne s'en sont presque pas aperçus. Donc, encore une fois merci.

Les Loisirs St-François de Montmagny Inc. tiennent à remercier messieurs Germain Chouinard et Martin Bourgelas pour avoir repeint bénévolement l'arrêt-balle du terrain de balle-molle.

CORRESPONDANCE

Le Ministre des Transports accuse réception de la résolution du 6 Juin dernier, dans laquelle il était demandé de vérifier l'état de la structure du pont Rivard. Ils ont vérifié et tous les éléments structuraux sont normaux et en bon état. Aucun mouvement n'est décelable et la stabilité de la structure n'est pas à craindre.

IL EST PROPOSE PAR monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE PAR monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la présente séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

LES IMMEUBLES

BENOIT CLOUTIER INC.

COURTIER

BENOIT CLOUTIER

Grand Maître Vendeur

rés: (418) 248-9134

cell: (418) 248-7634

VENDU

Pas surprenant que l'on me fasse confiance...

J'effectue des ventes rapides et sans tracas!

248-2421

MOI... *je vends!*

Encan



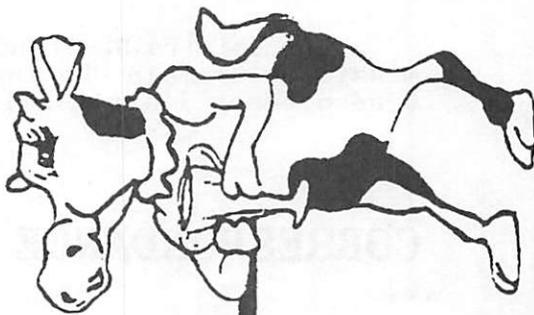
de 60 taures Holstein pur-sang et % velant en Août , Sept , Oct'94

HORIZONVERT

Prop.de: Celine & Jean Paul Lacasse

156 , rg St-Pierre , St-Anselme , Cité Dorchester
tel: 418 885 4754

*Samedi le 03 sept'94
à 10.00 Heures*



Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

St-François , Montmagny

Tel: 418 259 7086

Fax: 418 259 2610



RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos

Découpez

OBTENEZ

5,00\$ de rabais

(Valable du 1 septembre au 1 octobre 94)

1 coupon par client

Membre de
l'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

Petites annonces

Le mois dernier, nous aurions dû lire:

"Nouvelle représentante "Avon" à St-François".
Demander LAURENCE pour commander:
Tél.: 259-2982
Toutes nos excuses.

Pour la rentrée scolaire, vous cherchez une couturière pour les retouches à vos vêtements.
J'offre mes services, veuillez me rejoindre au
Tél: 259-2141

FAVEURS OBTENUES

MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

L.L.

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile.
Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus \$2.00 au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

✂

PROMOPRIX

Pierre Martin

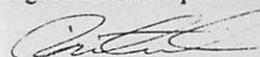
534, Ch. St-François O.
St-François - GOR 3AO
TÉL.: 259-7728

TRUCS SANTÉ

PERTE ET MAINTIEN DU POIDS - EN FORME POUR LA VIE

- La perte de poids est une équation mathématique toute simple: une personne doit brûler plus de calories qu'elle n'en consomme. On peut y arriver en mangeant moins, ou en faisant plus d'exercices.
- La combinaison du régime et de l'exercice est la façon la plus efficace de perdre du poids.
- L'exercice fait plus que simplement brûler des calories. Il peut diminuer l'appétit, procurer une sensation de mieux-être, et continuer à brûler des calories à un rythme plus rapide pendant un certain temps après une séance d'exercices.
- Les femmes ont un défi plus difficile à relever que les hommes face à la perte de poids. Comme elles ont besoin de moins de calories que les hommes, elles doivent réduire leur apport calorique plus que les hommes pour perdre le même poids.
- Viser une perte de poids modérée d'une à deux livres (1/2 à 1 kilo) par semaine. Des pertes supérieures tendent à être des pertes d'eau et de muscle, pas de graisse.
- Réduire les portions mais garder un régime équilibré. Manger des graines et des céréales, des fruits et des légumes, du poisson et des viandes maigres en y enlevant tout le gras visible avant la cuisson, et des produits laitiers faibles en gras ou sans gras.
- Limiter son apport de graisses, de sucreries et d'aliments à haute teneur calorique.
- Une fois perdu le poids en trop, prendre conscience des habitudes alimentaires qui en ont été responsables. Continuer à manger les mêmes aliments que durant son régime, mais en plus grande quantité. Continuer à faire régulièrement de l'exercice.
- Ne pas s'attendre à l'impossible. Essayez plutôt de perdre du poids lentement et de prendre l'habitude de manger sainement et de faire de l'exercice pour se garder en forme pour la vie.

Pour de plus amples renseignements sur la perte du poids, consulter son pharmacien.

 Pierre Martin

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
MAR.MER.JEU.: 9h à midi • 13h30 à 17h
VENDREDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



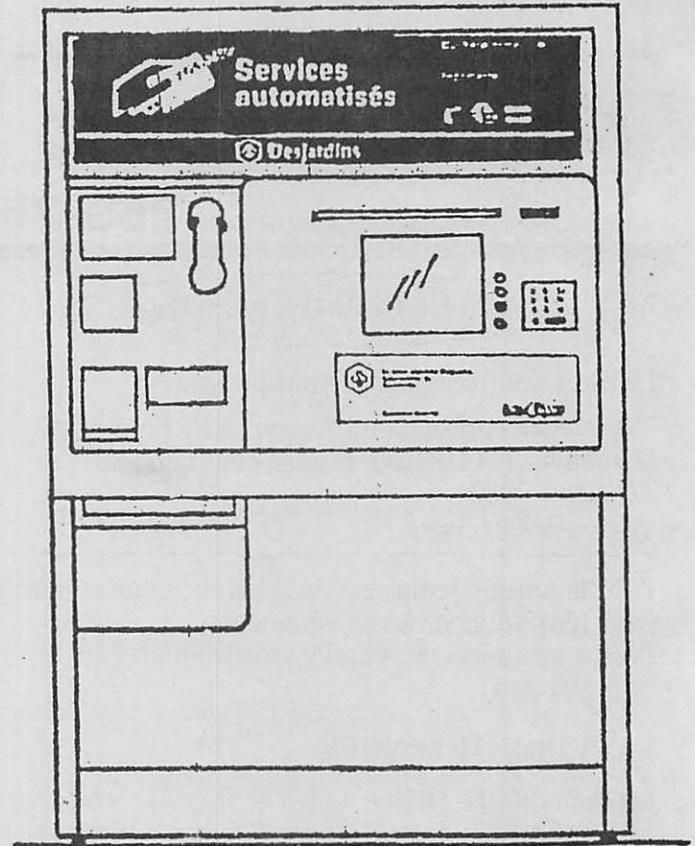
La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

NOUVEAU SERVICE
BIENTOT DISPONIBLE

GUICHET
AUTOMATIQUE

LIVRAISON PREVUE
LE

11 OCTOBRE 1994



La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération